



# harcèlement et discrimination du conseil syndical de mon immeubl

Par **clotilde1968**, le **25/02/2012** à **01:34**

Bonjour, je fais l'objet de discrimination, de diffamation et de harcèlement en provenance du conseil syndical et de voisins de mon immeuble. Cela se traduit par les vols et dégradations volontaires des biens que je laisse dans les parties communes (local à vélo, palier des caves...), par l'obstruction ou le démenti de mon travail bénévole accompli depuis de nombreuses années, le lynchage et faux témoignages me concernant lors des réunions du CS, le refus de répondre à mes demandes ou à répondre à mes questions, ou à prendre en compte les points que je souhaite porter à l'ordre du jour, (le CS a influencé le syndic contre moi).....Le président du CS est un avocat, et prétend que mes demandes sont extravagantes pour justifier le mépris insoutenable que je subis depuis plusieurs années. Je suis accusée de harcèlement lorsque je m'oppose à cette conduite et chaque fois que je m'oppose à la "gestion mafieuse" basée sur des passe-droits et la désinformation. J'ai effectué de nombreuses démarches courantes mais souhaite porter plainte contre le conseil syndical. Que puis-je faire ? Merci de votre aide, je suis au bord du suicide.